

et je serais heureux que vous me fissiez
 au même temps connaître si dans le cas
 où une assistance modérée était
 accordée pour la construction du chemin
 en question et si il était fait, les terres
 pourraient être vendues sous l'effigie
 au prix fixé par le département et
 si l'argent envoyé tous les printemps pour
 du foin aux indiens ne pourrait pas être
 plus avantageusement employé à la
 construction du chemin en employant
 les sauvages pour le construire et en
 les payant bien de leur donner
 comme par le passé cette somme
 gratuitement

Adieu Monsieur
 votre très obéissant serviteur

Dep. Secrétaire des affaires indiennes